Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900062-20251205-202512088-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 5 DECEMBRE 2025

Convocation en date du 28 novembre 2025.

Le vendredi cinq décembre deux mil vingt-cinq, à dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PENNANECH, Maire.

Présents : Monsieur Christian PENNANECH, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Jean-Christophe CORBEL, Madame Anne BOURBIGOT, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Alain FOLGOAS, Madame Hélène LE QUINQUIS, Madame Laurence BAUGE, Monsieur Mathieu CHUTO, Monsieur Stéphane MOREL, Monsieur Patrice GUILLOU, Madame Astrid GAUGAIN, Monsieur André MORVAN, Madame Elodie SURGET, Monsieur Christophe LABORY.

Membres ayant donné procuration : Madame Christelle ANDRE a donné procuration à Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Michel DONNARD a donné procuration à Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Madame Véronique IRIS a donné procuration à Anne BOURBIGOT, Madame Sophie CADIOU a donné procuration à Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Jean-Claude JACQ a donné procuration à Madame Astrid GAUGAIN.

Membres absents : Monsieur Jean-François QUENET, Madame Morgane JAN, Monsieur Loïc AUDO.

Madame Laurence BAUGE a été nommée secrétaire de séance.
2025-12-088

Rapporteur : Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Adjoint chargé du Port – Ecologie.

FINANCES :

Tarifs d'électricité bornes électriques – année 2026

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de maintenir les tarifs de l'année précédente et de reconduire comme suit les tarifs 2026, concernant la distribution d'électricité par l'intermédiaire des bornes implantées sur les pontons :

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900062-20251205-202512088-DE

- unité de service électrique : 0.30 € H.T. (soit 0.36 € T.T.C)
- badge : 5.00 € H.T. (soit 6.00 € T.T.C.)

Avis de la Commission du Port – Ecologie en date du 18 novembre 2025 : favorable à l'unanimité.

Avis du Conseil Portuaire en date du 19 novembre 2025 : favorable à l'unanimité.

Avis de la Commission des Finances – Economie en date du 27 novembre 2025 : favorable à l'unanimité.

<u>Décision du Conseil Municipal</u> : Adopté par 19 voix POUR - 5 ABSTENTIONS (Madame Astrid GAUGAIN, Madame Elodie SURGET, Monsieur Christophe LABORY, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Claude JACQ).

Pour copie conforme
Bénodet, le 8 décembre 2025
Christian PENNANECH
Maire,

